

WANEP ALERT AND RESPONSE MECHANISM

WARIM

Policy Brief

Mai 2026

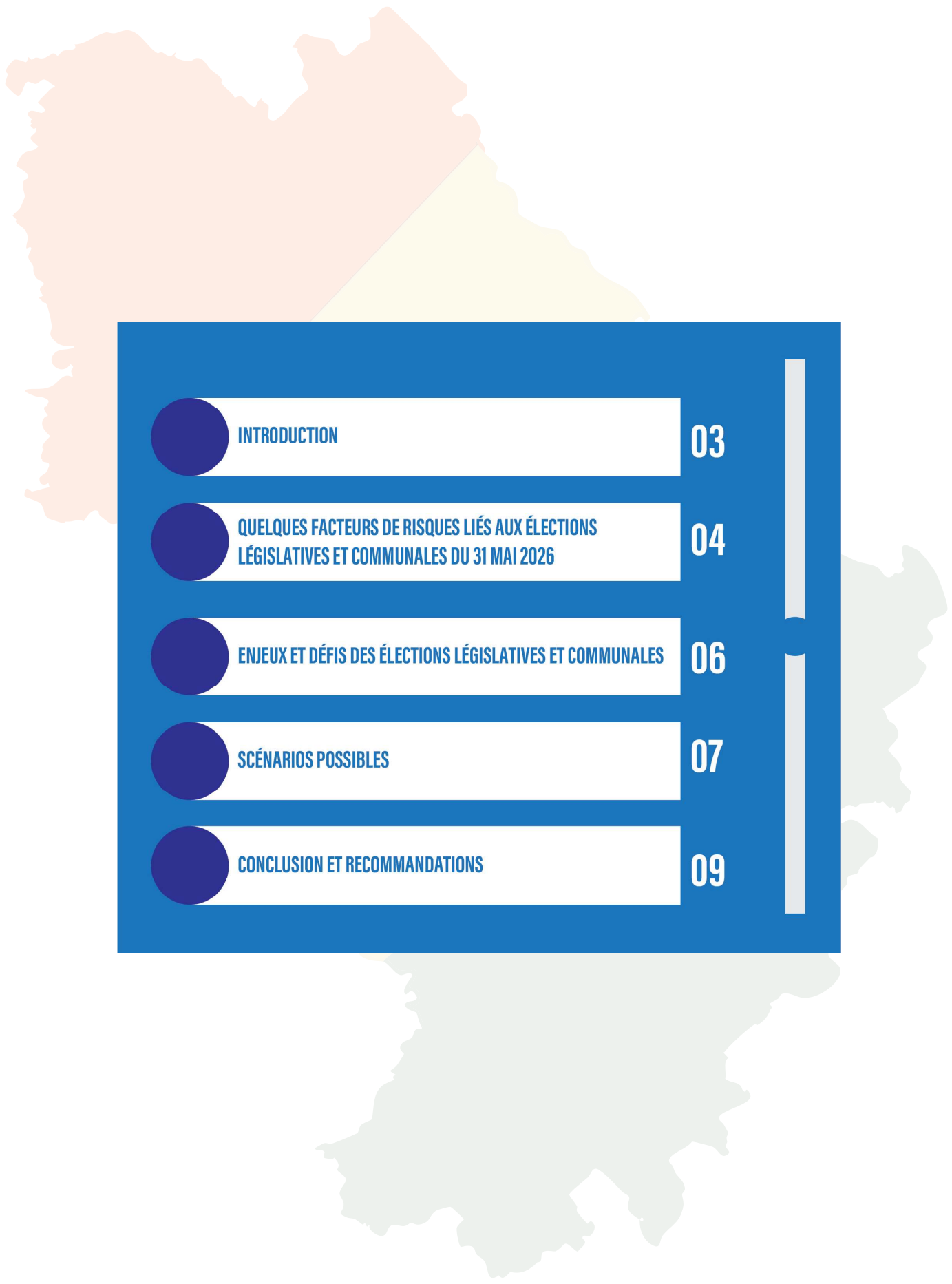







ÉLECTIONS LÉGISLATIVES et communales de 2026 en Guinée: Un test majeur pour la stabilité politique et institutionnelle



**WEST AFRICA NETWORK
FOR PEACEBUILDING**

BUILDING RELATIONSHIPS FOR PEACE



	INTRODUCTION	03
	QUELQUES FACTEURS DE RISQUES LIÉS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES DU 31 MAI 2026	04
	ENJEUX ET DÉFIS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES	06
	SCÉNARIOS POSSIBLES	07
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	09

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AES:	ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL
BL:	BLOC LIBÉRAL
CEDEAO:	COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
CENI:	COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE
CNRD:	COMITÉ NATIONAL DU RASSEMBLEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT
CNT:	CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION
CNOSG:	CONSEIL NATIONAL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE GUINÉENNE
CS:	COUR SUPRÊME
DGE:	DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS
DNAPAE:	DIRECTION NATIONALE DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE L'ADMINISTRATION ÉLECTORALE
E-MAM:	SUIVI, ANALYSE ET ATTÉNUATION DE LA VIOLENCE ÉLECTORALE
FNDC:	FRONT NATIONAL POUR LA DÉFENSE DE LA CONSTITUTION
HAC:	HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION
UFDG:	UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES DE GUINÉE
MATD:	MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION
MODEL:	MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE LIBÉRAL
MOE UE:	MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE L'UNION EUROPÉENNE
OGE:	ORGANE DE GESTION DES ÉLECTIONS
ONU:	ORGANISATION DES NATIONS UNIES
OSC:	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
PEDN:	PARTI DE L'ESPOIR POUR LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL
PTFS:	PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
PN-RAVEC:	PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT ADMINISTRATIF À VOCATION D'ÉTAT CIVIL
SPPG:	SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DE LA PRESSE DE GUINÉE
UA:	UNION AFRICAINE
UE:	UNION EUROPÉENNE
UFR:	UNION DES FORCES RÉPUBLICAINES
RPG ARC-EN-CIEL:	RASSEMBLEMENT DU PEUPLE DE GUINÉE
RSF:	REPORTERS SANS FRONTIÈRES
WANEP:	RÉSEAU OUEST - AFRICAIN POUR L'ÉDIFICATION DE LA PAIX
SONAP:	SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES DE 2026 EN GUINÉE: UN TEST MAJEUR POUR LA STABILITÉ POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE

1. Introduction

Après le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle de 2025, la République de Guinée s'engage à élire ses députés et représentants locaux à travers des élections législatives et communales prévues pour le 31 mai 2026. Ces élections sont censées clore la transition politique entamée depuis le 5 septembre 2021 à la suite de la prise du pouvoir par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD). Bien que des progrès significatifs tels que des réalisations d'infrastructures, des travaux publics et des réformes administratives et institutionnelles aient été réalisés par les autorités de la transition dans le secteur minier et celui de l'économie, il est important de signaler que plusieurs enjeux structurels demeurent. Les questions liées à l'inclusion politique, au respect effectif des droits humains, à la protection de la liberté d'expression ainsi qu'à la persistance des enlèvements

continuent de soulever des inquiétudes parmi les Guinéens de l'intérieur et de la diaspora. Ces défis qui caractérisent le processus de normalisation institutionnelle indiquent que les avancées observées restent fragiles et nécessitent des actions sincères et plus concrètes pour garantir un développement durable et une cohésion sociale nationale et crédible.

C'est dans ce contexte que le présent document propose une analyse des facteurs de risque majeurs associés aux élections législatives et communales à venir, ainsi que des défis et enjeux qui en découlent. Des scénarios seront formulés afin de mieux appréhender le contexte sociopolitique actuel. Ils sont accompagnés de recommandations opérationnelles visant à favoriser un environnement électoral et post électoral pacifique, inclusif, crédible et propice à une stabilité pérenne.



Photo de famille des membres du Gouvernement de transition

Mécanisme d'alerte et de réponse de WANEP (WARM)

Le mécanisme d'alerte et de réponse de WANEP (WARM) fait partie intégrante du programme de prévention et de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, coordonné par le Réseau ouest-africain pour la Consolidation de la Paix (WANEP). Grâce à son programme WARM, le WANEP prépare le terrain

pour un réseau d'alerte précoce et de réponse basé sur la société civile en Afrique, en mettant l'accent sur la sécurité humaine. WARM couvre l'ensemble des quinze pays de la région de l'Afrique de l'Ouest. Depuis 2002, WANEP a conclu un accord avec la CEDEAO par la signature d'un Protocole d'accord (MOU) dans le cadre du renforcement des capacités en matière de prévention des conflits. L'un des

objectifs de cet accord est d'interfacier WARM avec les systèmes d'alerte précoce de la CEDEAO afin d'optimiser la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest. En vue de ce développement, WANEP a mis en place un bureau de liaison situé au Secrétariat de la CEDEAO à Abuja depuis avril 2003.

En reconnaissance du rôle et des réalisations du Réseau ouest-africain pour la Consolidation de la Paix (WANEP) dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest, le Conseil Économique et Social des Nations Unies, lors de sa session de fond de 2006, a accordé à WANEP le statut consultatif spécial auprès de l'ONU. WANEP est donc mandaté pour désigner un représentant officiel auprès des Nations Unies à New York, Genève et Vienne afin de poursuivre les stratégies de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de la paix et de la sécurité humaine.

2. LES FACTEURS DE RISQUE LIÉS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES DU 31 MAI 2026.

À quelques semaines des élections législatives et communales, le contexte politique guinéen reste marqué par une consolidation du pouvoir autour du Président de la République, le général **Mamadi Doumbouya**, et une fragilisation sans précédent des forces d'opposition politiques traditionnelles. En effet, le paysage politique a été radicalement transformé par des mesures administratives et judiciaires. L'une de ces mesures est l'arrêté **A/2026/021/MATD/CAB/SGG** portant dissolution de 41 partis politiques annoncée le 06 mars 2026 par le gouvernement Guinéen à travers le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Les trois¹ principales formations politiques du pays que sont le Rassemblement du Peuple de Guinée (**RPG-Arc-en-ciel**), l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (**UFDG**) et Union des Forces Républicaines (**UFR**)² figurent parmi les partis dissous. Cette décision administrative réduit non seulement l'inclusivité de la compétition, mais elle laisse craindre une crise de légitimité pour les futures institutions législatives et communales pouvant faire muer la contestation politique en une instabilité sociale.



De la gauche vers la droite: l'opposant Sidya Touré (UFR), Cellou Dallein Diallo (UFDG), Aliou BAH (Model) et l'ancien Président Alpha Condé (RPG arc-en-ciel)

En l'absence d'une participation de certains acteurs traditionnels clés, ces élections pourraient être perçues, par une large partie de la population y

compris les supporteurs de ces leaders, comme non crédibles et dépourvues de légitimité. Une situation qui favoriserait la contestation et accentuerait les tensions politiques et sociales dans un pays où de telles tensions entraînent souvent des répercussions profondes sur la cohésion nationale.

2.1 Risque d'altération de la crédibilité du processus des élections communales

Après une attente de 13 ans (2005-2018), les dernières élections communales en Guinée remontent en 2018. Le souvenir des élections communales demeure récent dans l'histoire politique et démocratique guinéenne. Il rappelle une crise post-électorale³ où le contentieux électoral s'est enlisé avant de quitter les tribunaux pour s'installer durablement dans la rue avec des cas de violences. Ce scrutin avait révélé une différence profonde entre le vote des citoyens et la proclamation des résultats. La violence qui a émaillé cette période a démontré que les enjeux de pouvoir local, lorsqu'ils ne sont pas bien arbitrés par des institutions perçues comme neutres, peuvent réveiller des tensions communautaires et paralyser l'administration locale.

Aujourd'hui, cet héritage de 2018 ayant entraîné une dizaine de morts⁴, plusieurs cas de blessés et des dégâts matériels importants selon les données de NEWS-Guinée confirmées par plusieurs organisations de défense de droits de l'homme comme Amnesty International et Human Rights Watch contre 05 cas de morts selon le bilan fourni par le MATD, souligne l'impératif de garantir la transparence pour éviter un retour aux cycles de contestations violentes et d'instabilité.

2.2 Risque de dissensions autour de la légitimité des exécutifs communaux.

En considérant la crise post-électorale de 2018 et le contexte actuel de transition en Guinée, l'installation des maires qui seront issus des élections de 2026

¹ En considérant les résultats des élections avant le 5 septembre 2021, RPG Arc-en-Ciel avait obtenu 59,49% des voix dès le premier tour de la présidentielle, 33,5% des voix pour l'UFDG lors la présidentielle et l'UFR avait boycotté le double scrutin législatif et référendaire de mars 2020

² Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation: <https://droit-et-politique-en-afrique.info/wp-content/uploads/2026/03/Arrete-du-6-mars-2026-du-MATD-portant-dissolution-de-41-partis-politiques-en-Republique-de-Guinee.pdf>.

³ TV5 Monde, Guinée: l'élection du maire de la commune de Matoto invalidée par le parti au pouvoir, accessible au https://www.youtube.com/watch?v=jml_Kf4Hmzs

⁴ Bilan immédiat (février 2018): Dans les jours qui ont suivi le scrutin du 4 février, au moins 7 à 10 personnes ont perdu la vie lors d'affrontements post-électorales. Parmi les incidents les plus tragiques, un incendie volontaire à Kalinko (Dinguiraye) a coûté la vie à 5 enfants; Bilan global sur l'année 2018: Les contestations liées au contentieux électoral se sont prolongées sur plusieurs mois. Selon Amnesty International, au moins 18 personnes ont été tuées au cours de l'année 2018 dans le cadre de manifestations politiques, dont beaucoup étaient directement liées à la crise des résultats communaux; Le spectre de Kindia (2018): Lors de la dernière installation, les tensions entre partisans du RPG et de l'UFDG avaient dégénéré en violences intercommunautaires meurtrières, prouvant que le contrôle d'une mairie est perçu comme un enjeu de survie pour certains groupes.

risque d'être marquée par une profonde crise de légitimité. Le vide politique laissé par l'exclusion des grands partis historiques occasionnera une absence de compétition qui pourrait favoriser des arrangements politiques imposés aux communes sans considération des choix sortis des urnes. Une telle situation pourrait transformer les rivalités locales en foyers de tensions identitaires et sécuritaires, nécessitant des accords politiques pour maintenir des élus perçus comme illégitimes par une partie de la population. À terme, elle pourrait priver les nouvelles administrations locales de la confiance nécessaire pour mobiliser les ressources et les citoyens autour des projets de développement local. La situation est susceptible de porter atteinte à la paix et à la sécurité en favorisant l'émergence de mouvements de protestation, d'affrontements violents et l'installation d'un climat de méfiance entre les citoyens et les institutions publiques. L'instabilité susceptible de résulter de ce contexte pourrait affecter les efforts économiques du pays. Elle contribuerait à dégrader le climat des affaires au niveau local en renforçant l'incertitude politique qui découragerait les investissements tant nationaux qu'étrangers. Par ailleurs, les tensions sociopolitiques pourraient perturber le fonctionnement des activités de production, tandis que la gestion des crises mobilisera l'essentiel de l'attention des autorités au détriment des priorités structurelles liées au développement économique et social dans les localités affectées par ces crises.

2.3 Risque de nouvelles tensions aux frontières terrestres entre la Guinée et ses voisins la Sierra Leone et le Liberia.

A quelques semaines des élections législatives et communales, la Guinée se trouve au cœur de frictions frontalières persistantes avec ses voisins

du bassin du fleuve Mano, (Sierra Leone et le Liberia). En effet, les mois de février et mars 2026 ont été marqués par une montée de tension entre Conakry et Freetown d'une part et entre Conakry et Monrovia d'autre part. Le 22 février 2026, des militaires guinéens ont interpellé 16 soldats sierra-léonais qu'ils accusaient d'avoir franchi la frontière Kalieyereh, située dans la zone frontalière de la préfecture de Faranah (côté guinéen) et du district de Falaba (côté sierra-léonais) pour installer une tente et hisser leur drapeau en territoire guinéen.⁵ Après quelques jours de vive inquiétude et l'implication de la CEDEAO, une issue diplomatique a été trouvée. Les 16 soldats sierra-léonais arrêtés ont été libérés le 27 février 2026.⁶ À peine la crise avec la Sierra Leone calmée, un autre foyer s'est allumé à la frontière libérienne précisément au niveau de Kiéssènèye. Il s'agit d'une localité située dans la préfecture de Guékédou (Guinée) qui a été le théâtre d'une dispute territoriale entre les deux pays. A la suite du sommet tripartite des Chefs d'État de la Mano River Union, des engagements de paix pris de part et d'autre ont abouti à un allègement des dispositifs sécuritaires déployés le long des frontières.⁷

Ces incidents, bien que localisés et maîtrisés, surviennent dans un contexte pré-électoral sensible en Guinée. Leurs effets risquent d'affecter la participation aux élections (législatives et communales) du 31 mai 2026 au niveau des zones frontalières. Cette situation sécuritaire risque d'avoir un impact sur le déroulement du double scrutin législatif et communal notamment une faible mobilisation des électeurs dans les zones frontalières en cas d'un redéploiement des dispositifs sécuritaires pouvant renforcer la peur chez les populations et motiver l'abandon de ces zones

⁵ Border incident: Guinean army provides details: <https://www.guinee7.com/2026/02/24/incident-frontalier-larmee-guineenne-donne-des-details>.

⁶ Tensions frontalières : La CEDEAO appelle la Guinée et le Libéria à la résolution pacifique. <https://www.guinee114.com/2026/03/13/tensions-frontieres-la-cedeao-appelle-la-guinee-et-le-liberia-a-la-resolution-pacifique>,

⁷ Litiges frontaliers Guinée-Sierra Leone-Libéria: l'armée guinéenne s'incline devant la diplomatie et annonce un allègement progressif de son dispositif le long des frontières dès ce mardi. <https://guineenews.org/2026/03/17/litiges-frontaliers-guinee-sierra-leone-liberia-larmee-guineenne-sincline-devant-la-diplomatie-et-annonce-un-allegement-progressif-de-son-dispositif-le-long-des-frontieres-des-ce-mardi>.



Les chefs d'Etats du Liberia, de la Sierra Leone et de la Rep de Guinée en compagnie des Membres des Délégations



De la gauche vers la droite : Mada Bio de la Sierra Léone, Mamady Doumbouya de la Guinée et Joseph Boakai du Liberia

2.4 Risque de tension sociale pouvant prévenir de causes multiples

Depuis plusieurs mois, des tensions occasionnées par une pénurie de cash (manque de liquidité) persistent dans le secteur bancaire et les services de “mobile money” créant une frustration perceptible au sein de la population. Ce manque persistant de liquidité est susceptible d’impacter le financement des opérations de vote, les campagnes et d’autres activités des partis politiques dans le processus électoral dans le cadre des élections législatives et communales du 31 mai 2026. A cette crise se greffe celles de l’énergie et du carburant devenues le quotidien de certains Guinéens. En effet, depuis le début du mois de mars 2026, le pays fait face à une pénurie dans l’approvisionnement en hydrocarbures. Malgré les démentis de la Société Nationale des Pétroles (SONAP)⁸, des files d’attente massives sont observées dans plusieurs stations-services des grandes villes de l’intérieur du pays et dans certaines zones de la capitale Conakry. Ce contexte financier difficile pourrait fragiliser la motivation des agents électoraux dont le déploiement dépend des paiements rapides et d’un approvisionnement constant en carburant. Par ailleurs, la dégradation du pouvoir d’achat de certains Guinéens alimente une frustration sociale qui pourrait transformer les bureaux de vote en des espaces de contestation ou provoquer un désintérêt vis-à-vis des élections à venir dont les enjeux et défis méritent des attentions.

3. Enjeux et Défis des élections législatives et communales

Le principal enjeu des élections législatives et communales de 2026 tourne autour de l’ordre

constitutionnel en rétablissement depuis le vote de la nouvelle Constitution par référendum du 21 septembre 2025 puis sa promulgation le 27 septembre 2025. Il s’agit, soit du renforcement de l’État de droit à travers des institutions élues crédibles, soit de la concentration du pouvoir politique dans les mains d’un seul camp.

Si ce principal enjeu définit l’importance politique des élections à venir, il se heurte concrètement sur le terrain à un certain nombre de défis opérationnels majeurs dont les principaux sont:

- **Le défi de l’appropriation du cadre juridique électoral:** Le Code électoral récemment promulgué à la veille de l’élection présidentielle demeure insuffisamment maîtrisé par les agents électoraux, les partis politiques et les citoyens. Dans le cadre d’élections couplées organisées pour la première fois depuis sa promulgation, cette faible appropriation constitue un risque susceptible d’affecter la bonne maîtrise des scrutins du 31 mai 2026 à travers les circonscriptions électorales du pays.
- **Le défi de l’organisation de scrutins complexes et couplés:** Même si la Guinée a l’expérience d’élections couplées, le pays n’a jamais couplé les deux élections complexes que sont les législatives et les communales. Ainsi, le couplage des élections législatives et communales accroît la complexité opérationnelle d’organisation desdites élections. En effet, malgré les expériences antérieures de l’organe de gestion

⁸. Communiqué officiel de la direction générale de sonap. [ps://environnement-actu.info/communiqu-e-officiel-de-la-direction-generale-de-sonap](https://environnement-actu.info/communiqu-e-officiel-de-la-direction-generale-de-sonap)

des élections, des contraintes logistiques importantes, de dysfonctionnements, d'irrégularités et de confusion des électeurs subsistent, notamment en raison de certaines réalités climatiques liées à la saison des pluies.

- **Le défi de la mobilisation de la confiance des électeurs:** Le contexte électoral est caractérisé par un déficit de confiance entre les acteurs politiques, l'administration électorale et les autorités gouvernementales. Afin de limiter les risques de contentieux post électoraux, la confiance des citoyens dans le processus électoral et dans l'organe de gestion des élections doit être renforcée.
- **Le défi de l'inclusivité pré, pendant et post élections:** La dissolution d'un nombre important de partis politiques, y compris des principales formations d'opposition (RPG, UFDG et UFR) limite la participation pluraliste et réduit également les perspectives d'une compétition électorale équilibrée. En considérant les intentions antérieures exprimées par certains acteurs de prendre part aux élections législatives et communales quand le Président de la République a fixé la date de ces scrutins, le défi de l'inclusivité post-électorale attend d'être relevé aux fins de limiter les tensions politiques post-électorales.
- **Le défi de la prévention et de la gestion des tensions politiques ou de leur expression violente:** Les initiatives visant à créer un "parti politique d'État", en l'occurrence le GMD (Génération, Modernité et Développement), portées par le Gouvernement sous le slogan «*Bâtir Ensemble*», ainsi que la formation de coalitions entre certains partis en vue des élections législatives et communales, constituent des facteurs majeurs pour la cohésion sociale. Toutefois, la forte mobilisation suscitée par les prochaines élections incite les nouveaux partis politiques (agrés ou cooptés par les autorités actuelles) à intensifier la compétition pour le positionnement politique, ce qui génère des tensions dans plusieurs

localités du pays et peut opposer des militants à la base et attiser des discours de haine voire des cas de violence.

- **Le défi de garantir la transparence électorale:** La perception et les soupçons d'instrumentalisation des institutions républicaines par les autorités dans le but de remporter une majorité à l'Assemblée nationale et au sein des exécutifs locaux, renforcent les doutes quant à la sincérité du processus électoral. Dans ce contexte, assurer un scrutin crédible et transparent apparaît comme un impératif pour préserver la stabilité socio politique et éviter une répétition de l'expérience des élections communales de 2018.
- **Le défi de la participation des femmes et des jeunes:** La nouvelle Constitution guinéenne, notamment en son article 6, alinéa 13, promeut la participation des jeunes et des femmes, en instituant un quota minimum de 30 % de femmes dans les instances décisionnelles. Toutefois, la mise en œuvre effective de ces dispositions se heurte à plusieurs obstacles, notamment financiers (cautions élevées), politiques (parrainage obligatoire des candidatures indépendantes, faible inclusion sur les listes électorales) et sociaux (méfiance, pressions internes et rivalités locales). Il s'agit des défis importants à relever pour espérer le minimum de 30% attendu à l'assemblée et dans les conseils communaux.

4. SCÉNARIOS POSSIBLES

Dans un paysage politique marqué par (i) la dissolution de 41 partis politiques y compris les principales formations d'opposition (UFDG, RPG, UFR) à l'approche des législatives et des communales du 31 mai 2026, (ii) les tentatives de création du parti État "Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)" ; les élections législatives et communales s'annoncent critiques. Ainsi, les principaux scénarios possibles incluent un verrouillage systématique, une recomposition politique forcée, ou une crise de légitimité.

⁹. LÉGISLATIVES ET COMMUNALES EN GUINÉE: QUI SONT LES PARTIS AUTORISÉS À LA COMPÉTITION?: [HTTPS://WWW.LINFODROME.COM/INTERNATIONAL/118605-LEGISLATIVES-ET-COMMUNALES-EN-GUINEE-QUI-SONT-LES-PARTIS-AUTORISES-A-LA-COMPETITION](https://www.linfodrome.com/international/118605-LEGISLATIVES-ET-COMMUNALES-EN-GUINEE-QUI-SONT-LES-PARTIS-AUTORISES-A-LA-COMPETITION)

● **Scénario 1: Très probable, “La consolidation du pouvoir en place, contestations étouffées”.**

Malgré les appels incessants à l’inclusion, le scrutin se déroule avec l’absence des principaux partis d’opposition significative dissous, ouvrant un boulevard à une victoire du GMD du Président Mamadi Doumbouya, les partis ou coalitions politiques proches du pouvoir. La coalition gouvernementale obtient une grande majorité à l’assemblée et contrôle la quasi-totalité des communes. Une fois installés, l’Assemblée nationale et les conseils locaux prennent les formes d’institutions presque monocolores, où les débats politiques se raréfient et manquent de profondeur. Les décisions et les lois favorables sont adoptées sans véritable contrepoids ni débats laissant au pouvoir en place de fortes marges de manœuvre pour gouverner sans partage et réformer sans inclusion. En face, la lutte et la résistance politique s’intensifient mais elles sont étouffées avec des cas de dérives répressives. La tension post-électorale s’installe progressivement.

● **Scénario du meilleur cas: Peu probable, “Le sursaut de l’opposition, partage du pouvoir”.**

Les appels à l’inclusion n’ont pas eu d’échos favorables dans le cadre des élections législatives et communales. De principales figures de l’opposition dissoute ont réussi à soutenir des groupes politiques en lice ou à être candidats indépendants, conformément aux dispositions légales en vigueur y compris l’obtention du parrainage des présidents des délégations spéciales mis en place par le CNRD. Les élections se tiennent selon le calendrier prévu avec l’acceptation des résultats après quelques tensions et contentieux. Profitant de quelques votes sanction contre le pouvoir en place et d’une forte mobilisation dans les bastions urbains contestataires, “l’opposition de fait” obtient une minorité bloquante au parlement ainsi qu’une percée locale au niveau des conseils communaux. Ce résultat induit une obligation permanente de négocier les lois, les réformes et la gouvernance locale dans le

cadre d’un partage du pouvoir. La gouvernance concertée induites favorise la consolidation progressive de la démocratie pluraliste.

● **Scénario du pire cas: Peu probable: “Boycott, montée des tensions et blocage institutionnel”.**

Après l’échec des démarches institutionnelles et légales visant à garantir l’inclusivité du scrutin, les partis politiques dissous appellent leurs militants et sympathisants au boycott actif. Les élections se déroulent ainsi dans un contexte de faible mobilisation avec des cas de sabotages, le climat de méfiance s’installe avec des risques de contestation des résultats, de violences post-électorales comme ce fut le cas en 2018 dans plusieurs localités du pays et défiance des élus. Malgré la proclamation des résultats et l’installation des députés et maires élus, une crise persistante de confiance et de contestation de légitimité s’installe, particulièrement dans les bastions des formations politiques exclues. Cette défiance entrave la mise en œuvre des initiatives de développement local, limite l’adhésion citoyenne et affaiblit la mobilisation des ressources internes, au détriment de la cohésion sociale et du développement socioéconomique. La crise s’installe et se complexifie.

5. Conclusion et recommandations

Pour un processus électoral apaisé et un environnement post-électoral stable, les recommandations suivantes sont formulées.

Au Gouvernement:

- Établir un cadre de dialogue politique permanent et formel pour un compromis avec l'ensemble des parties prenantes aux processus électoraux en Guinée;
- Lever les mesures de restriction sur les libertés de presse, d'expression, de réunion, d'association, de manifestation et d'activité de toutes les parties prenantes aux processus électoraux;
- Garantir le respect des dispositions de la Constitution relativement à la liberté de presse, de réunion, de manifestation et d'expression;
- Clarifier par un mécanisme de recours rapide et public, la situation des partis dissous en confiant l'examen des demandes de réhabilitation à une instance juridictionnelle compétente avec publication des décisions motivées et des délais stricts pour sécuriser l'inclusivité des scrutins.
- Mettre en place un Comité Technique Tripartite pour la mise en œuvre effective et le suivi des résolutions de Conakry.

Aux partis politiques:

- Participer, de manière constructive, au dialogue et renoncer à la confrontation, les menaces, les discours de haine et de division;
- Investir dans la formation et l'éducation des délégués dans les bureaux de vote afin de suivre les opérations et de justifier les éventuels recours;
- Recourir exclusivement aux mécanismes légaux et institutionnels pour toute contestation liée aux échéances électorales à venir.

À la Direction Générale des Élections (DGE):

- Améliorer la formation des membres des bureaux de vote sur la gestion du double scrutin complexe, les procédures de dépouillement et de remplissage des Procès-Verbaux, points souvent sources de contentieux;
- Maintenir une communication régulière et périodique avec les médias, la société civile et les électeurs pour expliquer chaque étape du processus, répondre aux griefs en temps réel;
- Traiter les dossiers de candidature (législatives et communales) avec une neutralité absolue, pour minimiser l'exclusion de candidats potentiels pour des motifs administratifs mineurs;
- Publier progressivement les résultats par bureau de vote afin de renforcer la confiance des électeurs dans les processus électoraux.

A la Cour Suprême:

- Garantir la transparence dans le traitement des contentieux électoraux et motiver les décisions de manière claire et accessible au public pour renforcer la confiance de l'électorat et des acteurs politiques impliqués dans le processus.

A la société civile:

- Déployer des missions d'observation électorale avant, pendant et après les opérations de vote;
- Renforcer les systèmes d'alerte précoce et de monitoring des risques de violences (désinformation et des discours de haine, etc...), en collaboration avec les médias et des plateformes numériques.

Aux médias:

- S'abstenir de diffuser des discours de haine menaçant le cours normal du processus tout en contribuant à sensibiliser les citoyens à la paix et au respect des résultats des élections législatives et communales;

- Créer des coalitions de “*fact-checking*” pour contrer rapidement, et de manière coordonnée, les fausses informations tout au long du processus électoral.
- Soutenir des initiatives post-électorales d'éducation civique pour la consolidation de la culture démocratique et de l'État de droit.

A la Communauté régionale et Internationale (CEDEAO, UA, ONU, UE):

- Soutenir et encourager les initiatives de dialogue entre le gouvernement et les acteurs du processus afin qu'ils parviennent à des compromis politiques;
- Mobiliser un soutien technique et financier pour les opérations critiques du processus électoral et le déploiement de missions d'observation internationales.

CONCLUSION:

Les élections législatives et communales du 31 mai 2026 sont bien plus qu'une simple étape technique du retour à l'ordre constitutionnel. Il s'agit d'un test décisif pour l'histoire politique et démocratique récente de la République de Guinée. Les chiffres du recensement biométrique, la création d'une nouvelle administration électorale sous contrôle de l'exécutif, l'absence de dialogue, un Code électoral non consensuel et entre autres, sont autant d'éléments qui rappellent les crises passées. L'organisation de ces élections sans concession sur l'inclusivité, la transparence et le dialogue, risque de motiver des contestations post-électorales avec pour conséquence la menace sur la paix et la stabilité du pays.

GUINÉE

Élections législatives et communales de 2026 en Guinée:
Un test majeur pour la stabilité politique et institutionnelle

Clause de non-responsabilité: Cette publication est rendue possible grâce au soutien généreux de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de WANEP et ne reflète pas nécessairement les opinions du partenaires susmentionné.



With funding from



WEST AFRICA NETWORK FOR PEACEBUILDING (WANEP)
Trinity Avenue, off Mile 7 Road, Achimota Accra
P. O. Box CT4434, Cantonments, Accra-Ghana
Tel: +233 302 411 638 | 0302 406 340
Email: wanep@wanep.org | Website: www.wanep.org